Refus de reconvertion pro

Par Sebb		

Bonjour, actuellement fonctionnaire dans la fonction public hospitalière en autorisation spéciale absence pour cause de vulnérabilité face au covid 19. Mon employeur, peut-il me refuser une demande de CFP pour reconversion professionnelle en prétextant qu'un agent ne peut partir en formation que s'il est en position activité effective ? D'avance merci pour votre retour.